



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Une éducation à l'environnement adaptée aux enjeux actuels

Conférence suisse
de l'éducation à l'environnement

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS DU DOCUMENT	3
PUBLIC CIBLE	3
QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ?	4
> Définition de l'éducation à l'environnement	
> Compréhension globale de l'éducation à l'environnement	
> L'éducation à l'environnement, une porte d'entrée vers l'éducation en vue du développement durable	
L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DOIT AVOIR UN IMPACT	5
IMPACT VISION	
QUEL DOIT ÊTRE L'IMPACT DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ?	5
> Conception de la durabilité	
OUTCOME	
QUELLES COMPÉTENCES SONT NÉCESSAIRES POUR (L'ÉDUCATION À) L'ENVIRONNEMENT ?	8
> Compétences essentielles	
> Objectifs d'apprentissage spécifiques	
OUTPUT	
COMMENT LES OFFRES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DOIVENT-ELLES ÊTRE CONÇUES ?	10
> Domaines thématiques	
> Diversité des méthodes et principes didactiques	
> Sélection de principes didactiques	
INPUT	
LA CONFÉRENCE SUISSE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET SES ORGANISATIONS	12
> Notre conception de l'éducation	

Objectifs du document

- Prendre position sur des aspects fondamentaux de l'éducation à l'environnement et renforcer le sentiment d'appartenance des acteur-ices dans ce domaine.
- Activer un processus de développement de la qualité chez les prestataires en éducation à l'environnement.
- Elaborer une base servant à renforcer l'impact des prestations en éducation à l'environnement.
- Mettre en évidence le rapport entre l'éducation à l'environnement et l'éducation en vue du développement durable et en souligner la contribution de l'éducation à l'environnement à l'éducation en vue du développement durable.
- Positionner l'éducation à l'environnement auprès des responsables politiques, éducatifs et administratifs.

Public cible

- membres de la Conférence suisse de l'éducation à l'environnement
- prestataires en éducation à l'environnement
- expert-es et spécialistes en l'éducation à l'environnement
- responsables politiques, éducatifs et administratifs en charge de l'éducation à l'environnement
- acteur-rices de l'éducation au développement durable
- hautes écoles (pédagogiques) et autres établissements de formation de multiplicateurs-ices



« L'éducation à l'environnement s'occupe de la relation entre l'homme et l'environnement. »

Qu'est-ce l'éducation à l'environnement ?

L'éducation à l'environnement présente une histoire mouvementée. La définition de base de l'éducation à l'environnement à laquelle se réfère la Conférence suisse de l'éducation à l'environnement (CEE) s'appuie sur la définition de l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature) datant de 1971 et sur les explications à ce propos formulées dans le cadre de la conférence intergouvernementale de l'UNESCO sur l'éducation relative à l'environnement tenue à Tbilissi en 1977.

Définition de l'éducation à l'environnement

L'éducation à l'environnement se préoccupe de la relation entre l'homme et l'environnement. Elle met l'accent sur la volonté d'agir de l'être humain et sur sa capacité à traiter les ressources naturelles avec respect, malgré les conflits d'intérêts entre l'individu et la société, entre le local et le mondial et entre les intérêts économiques et écologiques. En ce sens, l'éducation à l'environnement doit rendre possible les perceptions et les expériences personnelles et favoriser les compétences en matière de la gestion de situations contradictoires. L'élément central de l'éducation à l'environnement est un apprentissage par l'expérience global, contextualisé et authentique.

Les expériences dans et avec la nature constituent une base importante. L'acquisition de connaissances et de stratégies d'action fait partie de l'éducation à l'environnement, tout comme la capacité et la volonté de participer activement à l'aménagement de son propre espace de vie.

L'éducation à l'environnement représente à la fois le processus et l'aboutissement d'un développement conscient et inconscient de compétences qui permettent à l'être humain de gérer les exigences de la vie sur un plan à la fois personnel et collectif tout en assumant une coresponsabilité pour l'environnement naturel, social et culturel (créé par l'homme). L'éducation à l'environnement met l'accent sur la préservation des bases naturelles de la vie. Elle contribue de manière essentielle à une éducation en vue du développement durable.

Compréhension globale de l'éducation à l'environnement

L'éducation à l'environnement s'oriente vers un développement durable. Le développement durable est un concept normatif qui repose sur des valeurs telles que l'équité intergénérationnelle et intragénérationnelle ou sur la responsabilité envers la nature. Ainsi, certaines pratiques courantes dans la société et la politique doivent être remises en question. Pour ce faire, l'éducation à l'environnement s'appuie sur des connaissances scientifiques. L'éducation à l'environnement vise à promouvoir la pensée critique et à trouver des solutions communes par le biais de processus de négociation.

L'éducation à l'environnement n'encourage donc pas des points de vue unilatéraux et idéologiques, mais une compréhension globale des questions environnementales et un examen critique de celles-ci.

L'éducation à l'environnement, une porte d'entrée vers l'éducation en vue du développement durable

Sans une biosphère intacte, il ne peut y avoir de développement économique et social soutenable sur le long terme. En ce sens, les objectifs de l'éducation à l'environnement rejoignent en large mesure ceux de l'éducation en vue du développement durable, avec pour seule différence un accent plus marqué sur les aspects écologiques. En plus de l'éducation à l'environnement, l'éducation en vue du développement durable nécessite d'autres perspectives éducatives, telles que l'enseignement des relations sur le plan global ainsi que des pratiques économiques durables, la pédagogie de la paix, etc.

L'éducation à l'environnement doit avoir un impact

L'éducation à l'environnement s'occupe des problèmes environnementaux et de leurs solutions. Elle reste inutile si elle ne vise pas un impact concret. Une approche axée sur l'efficacité signifie qu'il faut penser à l'impact prévu. Cela permet de définir des groupes cibles avec des liens à la vie quotidienne correspondants. C'est pourquoi ce document de base est structuré selon le modèle d'impact *IOOI (Input – Output – Outcome – Impact)*.

INPUT	OUTPUT	OUTCOME	IMPACT
La conférence suisse de l'éducation à l'environnement et ses organisations.	Comment les offres d'éducation à l'environnement doivent-elles être conçues ?	De quelles compétences (l'éducation à l'environnement) a-t-il besoin ?	Quel doit être l'impact de l'éducation à l'environnement ?

Pour le développement d'une offre concrète, les formulations utilisées doivent être adaptées à un niveau plus concret.

IMPACT | VISION

Quel doit être l'impact de l'éducation à l'environnement ?

Les objectifs d'efficacité suivants sont centraux pour l'éducation à l'environnement :

- Promouvoir une société qui reconnaît la valeur intrinsèque de la nature.
- Prévenir et résoudre les problèmes environnementaux locaux et mondiaux.
- Établir des valeurs éthiques qui favorisent un développement écologiquement durable.
- Développer une communauté apprenante qui soit capable de raisonner et de communiquer sur ses objectifs et ses valeurs fondamentales (même face à une divergence d'opinion) et qui cherche des solutions.
- Favoriser une approche politique, un système économique et une société orientés vers un développement écologiquement durable.
- Promouvoir des modes de vie permettant aux générations actuelles et futures de vivre une vie digne, équitable, remplie de sens et de bien-être (par exemple un comportement en matière de mobilité respectueuse du climat et des ressources).

Conception de la durabilité

La CEE soutient le concept de la durabilité forte, à savoir que l'être humain fait partie de la société et façonne l'économie. Toute l'humanité dépend d'une base de vie intacte et naturelle. Le concept de la durabilité forte considère que le capital naturel ne peut être substitué par aucun autre capital (matériel ou humain) et qu'il est de ce fait indispensable de préserver les ressources naturelles. Toute activité économique et sociale doit s'inscrire dans les limites de la capacité de charge de la biosphère (limites planétaires) tout en respectant l'équité inter- et intragénérationnelle.

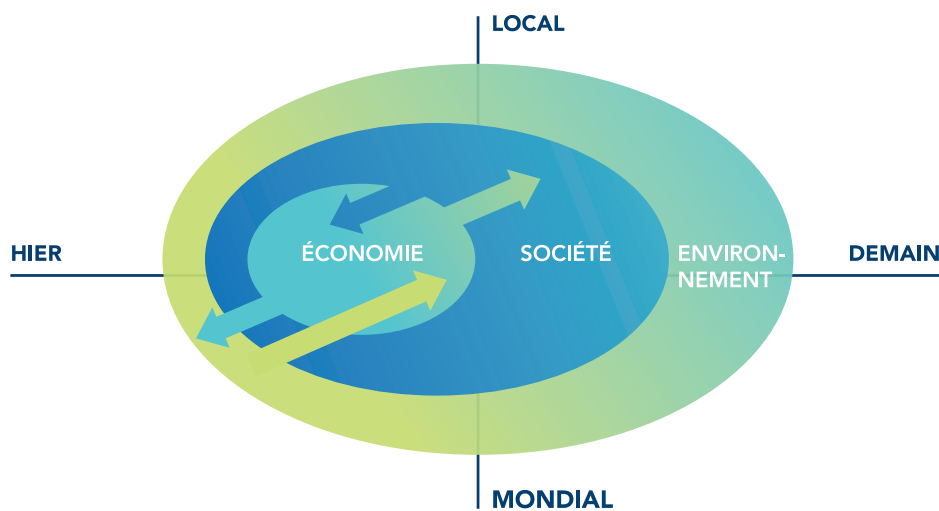


Figure 1 :
modèle prioritaire du développement durable

Le développement durable est souvent illustré par un modèle à trois cercles qui s'entrecroisent mettant l'économie, la société et l'environnement sur un pied d'égalité. À ce modèle, la Conférence suisse de l'éducation à l'environnement préfère le modèle prioritaire qui met en évidence les dépendances et les interactions des trois sous-systèmes.

Ceci montre bien:

Que sans écosystème, il n'existe aucune société, et sans société, il n'y a pas d'économie.

Mettre l'écosystème à la base du système permet de montrer que la nature n'est pas en premier lieu au service de l'homme (anthropocentrisme), mais que la nature représente une valeur en soi, même en dehors des intérêts d'utilisation de l'homme, et qu'elle doit être protégée (vision écocentrique).

Les *Objectifs de développement durable (ODD)*, définis en 2015 par l'organisation des Nations unies (ONU), illustrent de façon concrète l'idée de durabilité. L'objectif 4.7 demande explicitement que tous/toutes les apprenantes acquièrent les connaissances et les qualifications nécessaires pour promouvoir le développement durable. Le Wedding Cake Model va dans le même sens que le modèle utilisé par la Conférence suisse de l'éducation à l'environnement.

La Conférence suisse de l'éducation à l'environnement se concentre en particulier sur les *thèmes principaux définis par le conseil fédéral suisse*, à savoir :

- Consommation et production durables
 - > Promouvoir et permettre des modes de consommation durables (ODD 12).
 - > Assurer la prospérité et le bien-être en préservant les ressources naturelles (ODD 8, 12).
 - > Promouvoir la transformation vers des systèmes alimentaires durables dans le pays et à l'étranger (ODD 2, 12).
 - > Renforcer la responsabilité des entreprises en Suisse et à l'étranger (ODD 12).
- Climat, énergie et biodiversité
 - > Réduire les émissions de gaz à effet de serre et gérer les impacts liés au climat (ODD 11, 13).
 - > Réduire la consommation d'énergie, utiliser l'énergie plus efficacement et développer les énergies renouvelables (ODD 7).
 - > Conserver, utiliser durablement, promouvoir et restaurer la biodiversité (ODD 6, 15)

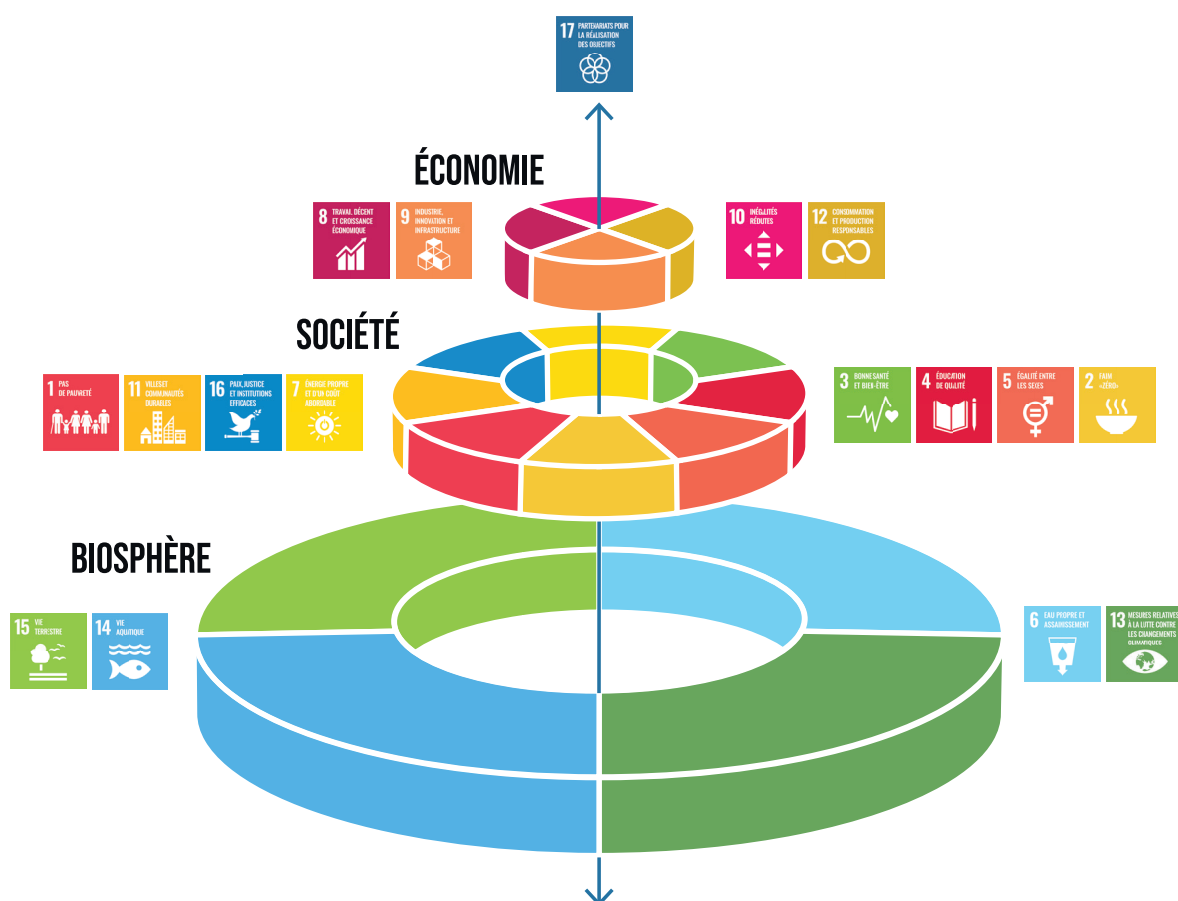


Figure 2:
Wedding cake model (Source: Azote for Stockholm Resilience Centre, Stockholm University CC BY-ND 3.0)

OUTCOME

Quelles compétences sont nécessaires pour (l'éducation à) l'environnement ?

L'éducation à l'environnement favorise les compétences permettant de comprendre les bases naturelles de vie dans toute leur diversité, interconnexion et limitation ainsi que les compétences permettant de participer, en tant que membre d'une communauté, à l'aménagement de l'environnement et de la société de manière prévoyante, solidaire et responsable.

La Conférence suisse de l'éducation à l'environnement s'appuie sur le document „*Education for Sustainable Development Goals – Learning Objectives*” de l'UNESCO et recommande de promouvoir les compétences clés qui y sont mentionnées (traduction personnelle dans le chapitre suivant) dans les offres d'éducation à l'environnement. Ces compétences générales sont essentielles pour travailler sur le développement durable, quel que soit le sujet.

Compétences essentielles

La promotion des compétences clés suivantes est essentielle pour travailler sur les objectifs d'efficacité susmentionnés.

Compétence sur le plan de l'analyse systémique : capacité de reconnaître et comprendre les liens et rapports, d'analyser des systèmes complexes, de réfléchir au sujet de la manière dont les systèmes s'inscrivent dans différents domaines et à différentes échelles et de gérer les incertitudes.

Compétence sur le plan de l'anticipation : capacité de comprendre et d'évaluer le futur possible, probable et souhaitable, de forger ses propres visions du futur, d'appliquer le principe de précaution, d'évaluer les conséquences de telle ou telle action et de gérer les risques et les changements.

Compétence sur le plan normatif : capacité de comprendre et d'analyser les normes et les valeurs sur lesquelles reposent ses propres actions et de négocier sur des valeurs, des principes, des objectifs relatifs à la durabilité, dans un contexte de conflits d'intérêts et de compromis, de connaissances incertaines et de contradictions.

Compétence sur le plan stratégique : capacité de concevoir et mettre en œuvre collectivement des mesures innovantes accroissant la durabilité au niveau local et au-delà.

Compétence sur le plan de la collaboration : capacité d'apprendre des autres, de comprendre et respecter les besoins, les points de vue et les actes d'autrui (empathie), de comprendre les autres, de nouer des liens avec eux et de leur prêter attention (leadership empathique), de gérer les conflits au sein d'un groupe et de faciliter la résolution des problèmes sur la base de la collaboration et de la participation.

Compétence sur le plan de la réflexion critique : capacité de remettre en question les normes, les pratiques et les opinions; de réfléchir sur les propres valeurs, perceptions et actions et de prendre position dans le discours sur la durabilité.

Compétence sur le plan de la connaissance de soi : capacité de réfléchir sur son propre rôle au sein de la communauté locale et sur la société globale; d'évaluer sans cesse ses propres actions et d'en approfondir les motivations et de maîtriser ses sentiments et ses désirs.

Compétence sur le plan de la résolution intégrée des problèmes : capacité générale d'appliquer différents cadres de résolution à des problèmes de durabilité complexes et de concevoir, pour y répondre, des options viables, inclusives et équitables, promouvant le développement durable, en combinant les compétences susmentionnées.

Objectifs d'apprentissage spécifiques

En plus des compétences clés, des objectifs d'apprentissage spécifiques et thématiques sont formulés pour chaque ODD dans les domaines cognitif, socio-émotionnel et comportemental.

Le **domaine cognitif** comprend les connaissances et les capacités de réflexion nécessaires à la compréhension des ODD et des défis liés à leur réalisation.

Le **domaine socio-émotionnel** comprend les aptitudes sociales qui permettent aux apprenants de collaborer, de négocier et de communiquer afin de promouvoir les ODD, ainsi que les aptitudes à l'autoréflexion, les valeurs, les attitudes et les motivations qui permettent aux apprenants de se développer.

Le **domaine comportemental** décrit les compétences d'action correspondantes.

Les objectifs d'apprentissage spécifiques à chaque ODD se trouvent sur le document „*Education for Sustainable Development Goals – Learning Objectives*” de l'UNESCO. Ils doivent être adaptés aux groupes cibles et aux contextes éducatifs spécifiques, mais constituent un bon point de départ.

OUTPUT

Comment les offres d'éducation à l'environnement doivent-elles être conçues ?

L'éducation à l'environnement n'a rien perdu de son actualité et de sa nécessité. Les ressources naturelles nécessaires à la survie des générations actuelles et futures sont aujourd'hui plus menacées que jamais. Les changements climatiques, la sur exploitation des ressources naturelles, le recul de la biodiversité ainsi que les catastrophes naturelles et environnementales locales comme globales, font partie des défis urgents du 21^{ème} siècle. Il est possible d'en déduire les domaines thématiques pertinents à l'éducation à l'environnement.

Domaines thématiques

L'éducation à l'environnement joue un rôle important de passerelle entre les sciences naturelles, les sciences humaines et les sciences sociales. En effet, les problèmes environnementaux ne peuvent être résolus que si l'on intègre non seulement des dimensions techniques, mais aussi psychologiques, sociales et politiques. Les thèmes de l'éducation à l'environnement s'orientent vers les *objectifs de développement durable*. La liste ci-dessous illustre de façon non-exhaustive, l'éventail des thèmes de l'éducation à l'environnement et peut servir de source d'inspiration.

RESSOURCES NATURELLES :

- sol
- eau
- biodiversité
- air
- espaces de vie

UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES :

- espace
- énergie
- déchets
- matières premières

CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX :

- perte de biodiversité
- pollution des eaux
- changement climatique

ÉCONOMIE :

- transports
- production
- mondialisation
- conception de produits
- économie circulaire

CONSOMMATION ET STYLES DE VIE :

- mobilité
- loisirs
- travail
- habitat
- alimentation

RELATION AVEC LA NATURE, VALEUR NATURELLE :

- valeur intrinsèque des êtres vivants
- expérience concrète de la nature
- art

SYSTÈMES COMPLEXES :

- relativité
- pensée systémique
- processus de décision
- gestion des imprévus

SYSTÈMES SOCIAUX DANS LE CONTEXTE DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES:

- groupes de pairs
- organisations
- systèmes étatiques
- communautés

PAYSAGE :

- développement régional
- zones protégées
- mitage du paysage
- écosystèmes

Diversité des méthodes et approches didactiques

Une éducation à l'environnement moderne poursuit une approche globale dont l'apprentissage par l'expérience orienté vers la situation et authentique. Elle est d'une importance centrale. Elle est d'autant plus efficace si elle part de situations concrètes que les apprenants connaissent par leur propre expérience ou qu'ils souhaitent étudier de plus près.

L'éducation à l'environnement mise sur des processus d'apprentissage ouverts, sur l'auto-organisation des étapes d'apprentissage et de travail jusqu'à l'autogestion et l'autodétermination des processus d'apprentissage par les apprenants. Elle utilise des méthodes diversifiées permettant d'aller au-delà d'un enseignement traditionnel avec des formes d'enseignement et d'apprentissage tels que la discussion en classe, le cours magistral ou les fiches de travail. Ces approches méthodiques diversifiées comprennent par exemple : des explorations, des excursions, des études de cas, des entrevues, des discussions, des débats, des conférences sur l'avenir, des jeux (de rôle, de stratégie...), des workshops, des projets, des exercices pratiques ou encore des « laboratoires réels ». Par ailleurs, l'école, l'entreprise, le quartier, la commune, ses habitantes, les autorités et les services administratifs sont considérés comme des partenaires potentiels et les biotopes proches comme des lieux d'enseignement. Dans certaines situations, il convient toutefois de mettre en place des arrangements d'apprentissage avec des instructions claires et des modèles correspondants, dans le sens d'un « apprentissage par le modèle ».

Sélection des approches didactiques

Les approches didactiques font un constat sur une éducation à l'environnement moderne. Elles ont des implications sur le choix des méthodes, des contenus d'apprentissage, des lieux et des moments ainsi que sur d'autres conditions.

Apprentissage transformatif : réfléchir de manière critique sur les modèles de pensée et modifier les convictions et les perspectives existantes. Remettre en question les points de vue existants, y réfléchir, échanger les propres façons de penser, imaginer de nouvelles idées.

Globalité, orientation sensorielle et émotionnelle: rendre possible des perceptions et expériences globales et diversifiées (avec la tête, le cœur et les mains). Créer un cadre de référence personnel par une confrontation émotionnelle et sensorielle avec l'environnement et la nature et par une préoccupation pour les questions environnementales qui concernent directement les apprenantes.

Orientation vers le problème / Apprentissage par la découverte : le processus d'apprentissage devrait s'appuyer sur des questions et des tâches ouvertes et stimulantes. Les points de départ sont des rencontres avec des phénomènes et des problèmes qui éveillent des émotions, qui présentent un côté incertain et inexpliqué, qui suscitent la curiosité et le questionnement, qui motivent à trouver des pistes d'amélioration.

Perspective multiple et mise en réseau : regarder les objets d'études sous plusieurs angles, considérer les différentes perspectives des actrices impliquées, visualiser la complexité et la multitude des thèmes et circonstances, analyser les interdépendances, les interactions, les effets rétroactifs, les dynamiques.

Orientation vers l'avenir: se questionner sur les effets à long terme. Se confronter à ses propres visions et à celles des autres.

Orientation vers la situation : apprendre par le vécu, par la confrontation au réel et par des rencontres authentiques.

Orientation vers l'action et la conception: réfléchir sur les possibilités de participer à la conception de l'environnement, apprendre par l'action propre dans un contexte donné et au sein d'une communauté existante.

Orientation vers les valeurs et la réflexion: réfléchir sur ses propres valeurs et sur son propre mode de vie et celui des autres. Se questionner sur l'impact des décisions personnelles et collectives, réfléchir sur ce qu'on a appris des actions individuelles et collectives.

Orientation vers la participation et la coopération: travailler en groupe et en réseau. Prendre conscience en collaboration avec d'autres (classe, commune, entreprise, etc.) qu'il est possible d'exercer une influence et un pouvoir démocratique à différents niveaux. Assumer ses décisions.

Équité/justice : prise en compte de l'équité intergénérationnelle et transgénérationnelle, mais aussi de l'équité envers les êtres vivants non humains.

Les approches didactiques peuvent être mises en œuvre avec des méthodes spécifiquement choisies, avec une attitude adéquate en tant qu'enseignante et par un apprentissage par l'action.

INPUT

La Conférence suisse de l'éducation à l'environnement et ses organisations

La Conférence suisse de l'éducation à l'environnement réunit les responsables de l'éducation à l'environnement d'institutions de formation, de cantons et d'organisations qui s'occupent d'éducation à l'environnement (EE) au niveau national ou régional. Ses objectifs sont de renforcer l'éducation à l'environnement et de la profiler en tant que partie indispensable de la société et de l'éducation au développement durable, de promouvoir la qualité, l'échange professionnel, le soutien mutuel et les synergies. Le présent document fut approuvée pour la première fois en 2010 par la Conférence suisse de l'éducation à l'environnement. Il a ensuite été révisé une première fois en 2014 puis une deuxième fois en 2025.

La liste des organisations membres de la Conférence suisse de l'éducation à l'environnement se trouve sur [le site internet de la CEE](#). Ces organisations agissent dans différents lieux et en visant différents groupes cibles par des propositions d'éducation à l'environnement. L'on distingue entre:

Éducation formelle : formation initiale et continue, institutionnalisée et sanctionnée par un diplôme d'État (p. ex. école obligatoire, université, formation professionnelle). Elle s'oriente sur les règlements de formation et les programmes d'enseignement. Dans le domaine de l'éducation à l'environnement, il s'agit souvent d'offres destinées aux écoles.

Éducation non formelle : apprentissage intentionnel, ciblé et autodirigé en dehors du système éducatif formel. Il existe également des programmes d'enseignement et des règlements de formation. Des certificats, etc. sont possibles, mais sans reconnaissance par l'État (p. ex. cours sur le lieu de travail, dans des associations ou des organisations privées).

Éducation informelle : apprentissage occasionnel, souvent inconscient, dans des contextes de vie immédiats (p. ex. développement de compétences dans le cadre professionnel, apprentissage à partir des médias ou par l'intermédiaire des autres personnes). Les prestataires de formation peuvent encourager l'éducation informelle par l'organisation de parcours thématique, d'expositions et similaires.

Notre conception de l'éducation

L'éducation ne peut être ni « créée », ni « provoquée » ni « produite ». Elle présuppose l'activité et la motivation des apprenantes. Dans ce sens l'éducation est un processus individuel, autoréférentiel, actif, lié à une situation donnée et se déroulant en grande partie dans un contexte d'interaction sociale. En revanche, il est possible de créer des offres de formation en tant qu'opportunités d'apprentissage intentionnelles offertes à un individu ou à un groupe. Les offres de formation ont donc toujours un effet indirect et leur succès ne peut être mesuré que de manière limitée.

L'éducation est un processus qui dure toute la vie, de l'âge préscolaire à la vieillesse. Elle a lieu partout : à l'école et en dehors, de manière informelle, autodidacte ou dans le cadre d'offres institutionnelles.

L'éducation donne des impulsions importantes : Elle permet un développement écologiquement durable. Le rôle de moteur du changement social nécessaire qui lui est parfois attribué lui échappe, mais il est un accompagnateur indispensable des processus de changement.

L'éducation ne donne pas de réponses définitives, mais des réponses transparentes et ouvertes sur l'avenir à des questions politiques, éthiques ou écologiques complexes. Elle n'est pas un outil permettant d'imposer des intérêts politiques spécifiques, mais vise à permettre une confrontation responsable et apprenante avec la complexité. Les stratégies de solution, les comportements et les valeurs ne sont pas enseignés comme des commandements, mais mis en discussion dans le contexte du développement durable.

A photograph of several children's hands reaching up to touch a large globe of the Earth. The globe is blue and green, showing continents and oceans. The children are wearing light-colored clothing. The background is a bright, hazy sky. The text is overlaid on the lower part of the image.

« L'éducation à l'environnement
se concentre sur la
préservation des ressources naturelles. »

Mentions légales

Auteurs

- Fabia Fischli, WWF Suisse
- Thomas Flory, Pro Natura
- Thomas Hofstetter, ZHAW
- Rolf Hungerbühler, Aqua Viva
- Alice Johnson, Foundation SILVIVA
- Simone Michel Hamdeen, Rucksackschule

Rédaction et traduction

Joëlle von Ballmoos, Carine Dell'Antonio, Marcel Fierz, Thomas Hofstetter, Viviane Vienat

Version

Version révisée 2025, basée sur la position nationale de 2014

Éditrice

Conférence suisse de l'éducation à l'environnement (CEE) | CH-3000 Berne
info@fub-cee.ch | www.fub-cee.ch